

COMMUNE DE LA CHAPELLE-BLANCHE-SAINT-MARTIN

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 25 mai 2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L. 2121.25 du code général des collectivités territoriales

REMISE GRACIEUSE LOYER HOTEL-RESTAURANT LE BELLEVUE

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte une remise gracieuse du loyer pour le mois de mai pour le bail commercial établi avec Mme Martine CARLOTTI pour le local professionnel (Hôtel-restaurant) situé au 7 rue Dangé d'Orsay.

DROIT DE PRÉFÉRENCE SUR UNE PARCELLE BOISÉE

La commune est informée qu'elle bénéficie d'un droit de préférence dans le cadre de la vente d'un terrain boisé appartenant à Mme Georget situé aux Pinsonnières (superficie de 1105 m²) pour un montant de 400 €. Il est rappelé qu'en cas de vente d'une propriété classée au cadastre en nature de bois et forêts et d'une superficie totale inférieure à quatre hectares, la commune sur le territoire de laquelle se trouve cette propriété bénéficie d'un droit de préférence.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer son droit de préférence.

Questions diverses

Travaux divers – bâtiments (devis M. Store + Portron)

L'ent. Portron a transmis un devis pour différents travaux :

- Cimetière : Installation de 3 robinets de puisage et d'une vanne d'arrêt général dans le regard compteur : 286,92 € T.T.C
 - Stade : Installation d'un robinet extérieur temporisé au stade : 189,84 € T.T.C
 - Salle des fêtes : Remplacement d'un robinet lavabo wc homme (robinet à manette) : 252,24 € T.T.C
 - Mairie : Dépose de l'alarme de l'ancien local technique et installation de la centrale à la mairie + passage de câble + installation d'un détecteur supplémentaire dans le bureau du maire : 1377,72 € T.T.C
 - Remplacement de trois blocs de secours à l'école et deux à la salle des fêtes : 732,00 € T.T.C
- Montant total du devis : 2 838,72 € T.T.C

La société ADEC a été consultée pour le déplacement de l'alarme. Le montant du devis est de 3 662,88 € T.T.C.

Le devis de l'ent PORTRON a été choisi.

Deux devis ont été demandés pour la pose de films miroir sans tain à l'école (suite aux conseils de la gendarmerie pour la sécurité anti-intrusion) : installation de films sur 6 baies vitrées et 1 fenêtre (côté jardin)

Monsieur Store : 1 259,52 € T.T.C

Vinerier : 2 068,67 € T.T.C

Le devis de l'ent. Monsieur Store a été retenu.

Recours déclaration préalable Installation d'un mât de mesure de vent

La société VOLKSWIND a déposé une déclaration préalable de travaux pour l'installation d'un mât de mesure du vent pour le projet éolien.

Un arrêté d'opposition a été pris pour cette déclaration préalable. La société Volkswind a déposé un recours devant le tribunal administratif d'Orléans.

La commune a deux mois, à compter du 4 mai 2021, pour déposer un mémoire auprès du tribunal.

Subvention DETR – poteaux incendie

Une subvention de 4 982,26 € a été attribuée au titre de la DETR 2021 pour l'installation des deux poteaux incendie (la recette prévue au budget était de 3 200,00 €).

Travaux Parc Saint-Martin

Les travaux de broyage sont terminés.

Trois tables de pique-nique seront posées au mois de juin avec des dalles en béton (à côté du terrain de pétanque).

Un groupe de travail sera constitué pour l'aménagement du parc Saint-Martin (idées d'aménagement : création d'une aire de jeux, aire de pique-nique...)

Bâche incendie – La Place

Un projet d'installation d'une bâche incendie est à l'étude au lieu-dit La Place.

Groupement de commandes – reliure des registres

Les registres des arrêtés, des procès-verbaux des conseils municipaux et des décisions du maire doivent être reliés. Un groupement de commandes a été constitué avec la communauté de communes. La société De Cuir et d'or a été retenue.

Un devis a été accepté pour un montant de 424,32 € T.T.C (pour la réalisation de six registres).

Groupe de travail – décorations de Noël

Un groupe de travail se réunira pour le projet d'achat de décorations de Noël.

Il est rappelé que le montant prévu au budget est de 3 000,00 €

Travaux dissimulation des réseaux – rue Rabelais

Les travaux de dissimulation des réseaux (branchements définitifs, dépose du réseau aérien) de la rue Rabelais se poursuivent. Les travaux devraient se terminer au courant du mois de juillet.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le mardi 22 juin 2021 à 20 h 30.

La maire,

Martine TARTARIN

